



# ROULLET - ST-ESTÈPHE

Numéro 90 - Avril 2022

## FLASH INFOS MUNICIPALES



### ••• SOLIDARITÉ UKRAINE •••

Vous avez été nombreux à proposer des offres d'hébergement et nous vous en remercions. 2 plateformes sont ouvertes pour permettre votre enregistrement : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement/personne-morale-ukraine> pour les personnes morales et <http://parrainage.refugies.info/> pour l'hébergement solidaire proposé par les particuliers. Cette plateforme regroupe aussi des initiatives d'aides diverses (hébergement, insertion, éducation, rencontres/loisirs).

Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations identifiées qui assureront l'intermédiation.

Concernant le droit au séjour, une boîte mail spécifiquement dédiée est ouverte : [pref-accueilukrainiens@charente.gouv.fr](mailto:pref-accueilukrainiens@charente.gouv.fr). Au sein de la Préfecture un guichet spécifique a été créé pour accueillir les personnes ukrainiennes.

### ► **ÉLECTIONS 2022 / VOTER EST UN DROIT, VOTER EST UN DEVOIR**

#### • **PRÉSIDENTIELLES / 10 ET 24 AVRIL / BUREAUX DE VOTE :**

Par décret no 2022-66 du 26 janvier 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00 (et non 18h00 comme habituellement). **Bureaux 1, 2, 3 à Roulet** (salle des fêtes). **Bureau 4 à St-Estèphe** (mairie).

#### • **INSCRIPTIONS : CE QUI CHANGE PAR RAPPORT À 2019**

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin) La date du 31 décembre n'est donc plus impérative. Elections législatives les 12 et 19 juin 2022 : inscriptions jusqu'au 6 mai 2022 (voir flash infos N° 89 de mars 2022). **N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire.**

#### • **PROCURATIONS DE VOTE : CE QUI CHANGE À COMPTER DE JANVIER 2022**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. La règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (voir Flash Infos N° 89 de mars 2022).

### ► **FISCALITÉ COMMUNALE STABLE :** La commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale. **Par décision unanime du conseil municipal du 8 mars 2022**, les taux d'imposition 2022 sont reconduits à l'identique par rapport à 2021, soit :

• **Foncier bâti = 19,77%** (part communale 2021) + **22,89%** (part départementale 2021) = **42,66%** / • **Foncier non bâti = 46,82%**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services de l'Etat, en fonction du bien immobilier, qui connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances. La revalorisation nationale des bases locatives pour 2022 est de **1.034**.

### ► **MARCHÉ ALIMENTAIRE :** En 2019, la Municipalité avait tenu à relancer un marché alimentaire local, 2 fois/semaine le vendredi et le dimanche, avec la présence de commerçants décidés, volontaires pour redynamiser le centre bourg de Roulet et permettre ainsi aux habitants de s'approvisionner facilement en produits variés et de qualité. Après des débuts prometteurs, notamment durant la crise sanitaire et le confinement, celui-ci devient hebdomadaire par insuffisance de clients le dimanche, et **se tiendra désormais uniquement le vendredi matin**, place de l'église. Nombre d'administrés, notamment des personnes âgées, regrettent cette absence du marché dominical, source de convivialité, d'échanges et de rencontres.

### ► **CONSULTATION PUBLIQUE / AMÉNAGEMENT DU BOURG SUD DE ROULLET**

**La Municipalité a pour projet de dynamiser le bourg de Roulet. Pour cela une enquête est lancée afin d'avoir une vision sur les souhaits des habitants quant à l'avenir du bourg sud.**

**MERCI de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire via le QR Code ci-contre.**



### ► **EXPO/CONCOURS PHOTOS :** La deuxième édition de l'Expo/concours photos, organisée par la Commission Culture de la Mairie de Roulet Saint-Estèphe (16440), se tiendra le week-end des **15 et 16 Octobre 2022**, à la salle des fêtes du bourg de Roulet, sur le thème « **Insolite** ».

**Pour exposer vos photos à l'expo, le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles à l'adresse mail suivante : [expophotoroulet@gmail.com](mailto:expophotoroulet@gmail.com) ou en Marie, auprès de Valérie MAHAUDEAU - Tél. : 05 45 66 30 08.**

TSPV



**A CHAQUE VACCINATION, LA VIE PROTÉGÉE. GARDONS LE RÉFLEXE DES GESTES BARRIÈRES.**

► **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :

**A St-Estèphe** : le 8 avril et le 22 avril de 18h00 à 19h00 à la Mairie par M<sup>me</sup> Marielle VICARD.

**A Roulet** : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie (tous les 15 jours).

• **Samedi 02 Avril 2022** : Gilles MOUSSION (Communication - Vie locale - Sécurité).

• **Samedi 23 Avril 2022** : Christian CUISINIER (Travaux - Eaux pluviales - Assainissement).

► **CONSEIL MUNICIPAL** : Mardi 12 Avril 2022 à 18h30 à la Salle du Conseil.

► **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** :

Madame Muriel CAVARD assurera sa permanence à la mairie de Roulet le **jeudi 14 Avril 2022 après-midi de 14h00 à 17h00**, sur RDV uniquement par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr) • *Pass vaccinal exigé* •

► **INSCRIPTIONS SCOLAIRES : Petite Section (PS) et Cours Préparatoire (CP)**

Les inscriptions scolaires pour la rentrée scolaire 2022-2023 ont débuté le 15 mars 2022 uniquement sur rendez-vous auprès de M<sup>me</sup> Pommier - Tél. : **05 45 66 67 63**. *Les pièces à fournir pour l'inscription sont :*

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance - un justificatif de domicile
- une attestation des vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

► **BIBLIOTHÈQUE** : Les bénévoles de la bibliothèque se proposent d'aider les personnes qui souhaiteraient lire et qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque. Un portage à domicile de livres empruntés à la bibliothèque pourrait être mis en place. Au préalable merci de vous faire connaître soit auprès des bénévoles de la bibliothèque ou par téléphone au **09 66 43 38 75**.

L'accès à la bibliothèque est ouvert à tous et **l'inscription est gratuite**. Venez vite consulter nos dernières nouveautés.

Rappel des horaires d'ouvertures : **mercredi 15h à 17h30, vendredi 17h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.**

► **ENEDIS AVEC VOUS / COUPURES d'ÉLECTRICITÉ** :

Une application «**ENEDIS à mes côtés**» accompagne pas à pas les foyers affectés par une panne de courant et permet également de connaître l'ensemble des coupures en direct sur le réseau et suivre le statut d'intervention ainsi que l'heure de rétablissement du courant.

► **FRELONS ASIATIQUES** : En avril il est temps de piéger les reines à leur sortie d'hibernation. L'objectif du piégeage du frelon asiatique est clair: tuer les reines fondatrices qui sortent alors de leur cachette pour fonder de nouvelles colonies et ainsi préserver les abeilles. Divers pièges sont disponibles dans le commerce ou il vous est possible d'en fabriquer vous-mêmes avec une bouteille plastique (3 trous de la taille du corps du frelon : 1 cm maxi, mélange appât : 1/3 bière brune, 1/3 vin blanc à ne pas oublier car le vin blanc repousse les abeilles, 1/3 sirop grenadine ou cassis).

► **RECENSEMENT DES ENTREPRISES, COMMERCE et ARTISANS de Roulet-Saint-Estèphe** :

La commune remet à jour régulièrement son listing pour mieux vous accompagner. Si vous vous installez sur la commune, merci de nous transmettre vos coordonnées à l'adresse suivante : [mairie@rouletstephe.fr](mailto:mairie@rouletstephe.fr), mais également de nous le signaler si vous en partez.

► **FÊTE LOCALE / CAGOUILLASSE du 11 juin 2022 : RECHERCHE de BÉNÉVOLES** :

C'est avec un immense plaisir que le Comité des Fêtes de Roulet est dans les starting-blocks pour organiser la fête locale des 11 et 12 juin 2022, et la Cagouillasse, et fait appel à tous les bénévoles de toutes les associations de la commune pour œuvrer d'une façon ou d'une autre à cette belle journée. Relayez l'information à vos adhérents de clubs, familles, connaissances et amis (en amont pour la mise en place des obstacles, le jour de la course pour se relayer à chaque obstacle, distribuer de l'eau ou autre besoin etc...). Ensemble on est plus fort pour faire bouger notre commune.

Pour la bonne organisation de ce rendez-vous, merci de confirmer votre présence à [cdf.rouletsaintestephe@gmail.com](mailto:cdf.rouletsaintestephe@gmail.com) ou par téléphone au **07 56 13 77 10**.

► **MÉMOIRE LOCALE** : Un Cadeau, un Souvenir, une Mémoire... L'ACDL-MJC sera présente à la Foire aux Chocolats du 09 et 10 Avril prochain pour la vente du dernier recueil de son atelier «Mémoire Locale» **Roulet-Saint-Estèphe.. en ces temps-là !** au prix de 15 €. Les membres de l'association auront le plaisir de vous accueillir également à leur stand afin de pouvoir échanger sur ses manifestations et activités de la prochaine saison.

► **DATES À RETENIR** : avec application des consignes sanitaires gouvernementales en vigueur

- **2 avril** : **CONCOURS de BELOTE** à la salle des fêtes par l'Amicale des chasseurs
- **9 et 10 avril** : **FOIRE aux CHOCOLATS** par le Tennis Club de Roulet - Espace des Glamots
- **10 avril** : **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1<sup>er</sup> tour**
- **22 avril** : **DON DU SANG** de 17h00 à 20h00 à la salle des fêtes
- **24 avril** : **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2<sup>ème</sup> tour**



**FACEBOOK Ville de Roulet**

**La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !**

